

Grande Région

LAIT / Dans une série de trois articles, nous nous proposons de faire redécouvrir le rôle et le fonctionnement du laboratoire interprofessionnel de Rioz, qui fournit à l'ensemble de la filière laitière les analyses permettant le paiement du lait et l'évaluation de ses aptitudes technologiques. Episode 3/3: les analyses réalisées au laboratoire.

La valeur de référence

Installé dans ses nouveaux locaux en 2011, le laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières (LIAL) de Rioz dispose de 1.300 m² pour réaliser ses 7 millions d'analyses annuelles. Ambiance aseptisée, pièces cloisonnées de plastique immaculé, visiteurs équipés de blouses et de surchaussures aux pieds, cliquetis

des machines et des opérateurs en blouse blanche... On est loin de l'analyse de matière protéique faite sur un coin de table par un analyseur ambulatoire. A Rioz, 25 opérateurs qualifiés traitent des millions d'échantillons tous les ans. La preuve : à coup de quelques mL par échantillon, ce sont en fin d'année 150 m³ de lait que l'on retrouve dans la fosse...

exemple) de ceux attribués aux cellules somatiques. Le résultat est alors traduit en termes de concentrations cellulaires. Sur l'autre partie de l'appareil combiné, on détermine par faisceau Moyen Infra-Rouge, la composition chimique du lait. Plus loin ce sont les germes butyriques que l'on quantifie par une méthode de quantification NPP (nombre plus probable).

Ce qu'il faut retenir

- Polyvalence : Protéine, matière grasse, germes, cellules... Rien de ce qui concerne la qualité du lait au sens large n'échappe à la compétence du laboratoire.

- Accréditation : Les analyses réalisées par le LIAL ont une valeur officielle, notamment pour le paiement du lait à la qualité. Ses procédures sont régulièrement auditées par un organisme indépendant. Ses résultats sont comparés en permanence avec ceux de réseaux professionnels français et mondiaux pour garantir la fiabilité.

- Visites : Le labo est interprofessionnel. Il appartient donc aussi aux producteurs de lait. S'il est sollicité, le directeur-adjoint du laboratoire Jean-Marie Chaudot organise volontiers des visites pour les producteurs. Une expérience intéressante pour mieux comprendre le devenir de vos échantillons !

Des machines à 500.000 €

Chaque salle du labo est réservée à un type d'analyses particulières : les germes, les cellules, la composition, les inhibiteurs... « Les 4 analyseurs que vous voyez dans cette pièce coûtent chacun entre 350 et 500 k€ », souligne Jean-Marie Chaudot, directeur adjoint du laboratoire, en passant devant la salle « germes » lors d'une visite par des producteurs. Ce sont les « Bactoscan » et « Bactocount », qui permettent dès réception des échantillons (voir notre dernier numéro), de mesurer la quantité de germes présents dans les échantillons. Les modèles utilisés à Rioz permettent d'analyser 150 échantillons par heure, et de délivrer un résultat en 10 minutes.

Deux combinés Milko-Fosso sont utilisés pour déterminer les taux de Matière Grasse- Matière Protéique et Cellules. Pour les cellules, l'échantillon est traité à l'aide d'un colorant de manière à faire ressortir les noyaux. Les cellules sont ensuite exposées au faisceau d'un laser. Les noyaux colorés sont excités et renvoient par fluorescence des signaux lumineux, transformés en impulsions électriques. La machine est capable de différencier les signaux résultant d'un bruit de fond (présence de bactéries par

Une accréditation initiale et une surveillance continue

Autant d'analyses qui sont faites en routine tous les jours, mais qui requièrent en amont un contrôle et une maîtrise de toutes les bonnes pratiques de laboratoire. Car légalement, il existe une liste exhaustive des méthodes d'analyses utilisables. Pour la matière protéique par exemple, la méthode de référence est celle dite de « Complexométrie » (méthode au Noir Amido). Le labo doit donc prouver que sa méthode d'analyse de la protéine (également recommandée en routine par les textes officiels) est équivalente à la méthode de référence.

« Il y a deux acteurs majeurs pour la suivi des laboratoires, déclare Anne Pecou, chef du service assistance et harmonisation des laboratoires au sein du CNIEL : le CNIEL et le Cofrac (Comité français d'accréditation, association chargée de l'accréditation des laboratoires en France). » Dans le cadre de l'accréditation Cofrac, chaque laboratoire est audité par cet organisme. Celui-ci s'assure des compétences techniques du laboratoire, du respect du référentiel LAB-REF 15, des méthodes et des procédures CNIEL. « C'est une marque



de crédibilité importante pour la filière. Au-delà de l'analyse, il est également fondamental de vérifier la fiabilité du processus de prélèvement et de conservation des échantillons car les résultats doivent être représentatifs de la composition et de la qualité du lait livré. »

Coût de l'accréditation Cofrac : 20 % du prix de l'analyse

Le laboratoire reçoit donc régulièrement la visite d'un auditeur du CNIEL. Tous les 18 mois, cet audit permet de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble de la « procédure qualité ». La Commission Nationale d'Assistance et d'Harmonisation (CNAH) du CNIEL examine les rapports d'audits. Elle organise aussi des campagnes d'essai s'inter-laboratoires pour vérifier la cohérence des analyses sur tout le territoire français. Tous les deux mois,

les mêmes séries d'échantillons préparées spécialement, sont envoyées pour analyse dans les laboratoires et les résultats sont comparés. La comparaison est également faite avec un réseau international de laboratoires spécialisés. Autant de sécurité pour qu'une dérive des analyses soit immédiatement détectée. A Rioz, l'impact de l'accréditation Cofrac a un coût, qui représente aujourd'hui environ 20 % du prix de l'analyse (estimée à environ 0,75 €/m³) de lait collecté. Un surcoût conséquent, mais qui a permis au LIAL de se faire reconnaître plus largement comme laboratoire de référence. Il a aujourd'hui un accès au marché des analyses sanitaires (pour les fromageries par exemple, mais aussi les restaurants ou les entreprises de l'agro-alimentaire). De quoi élargir sa palette d'offre, et d'amortir aussi son coût de fonctionnement. ■

LD

CONGRÈS FDSEA / Xavier Beulin sera l'invité d'honneur du congrès de la FDSEA du Doubs, le vendredi 24 janvier, à Baume-les-Dames. Loi d'avenir, Etats généraux, fin des quotas laitiers... Le président de la FNSEA s'est prêté à l'exercice de l'interview pour La Terre de chez nous.

Redonner des perspectives à l'agriculture Française



Président Beulin, comment se porte l'agriculture en ce début d'année 2014 ? Xavier Beulin, président de la FNSEA (X. B.) : C'est une agriculture toujours contrastée. Elle est de plus en plus exposée aux marchés internationaux, ce qui complique la tâche de chaque exploitant. Des marchés qui rendent les relations difficiles entre le monde animal et le monde végétal. Cela nous oblige à disposer de mécanismes d'amortisseurs face à ces grands marchés. Des amortisseurs qui vont au-delà de la Pac, des dispositifs publics pour parvenir à une régulation des revenus agricoles. On peut appeler cela la gestion des risques.

Vous évoquez justement la Pac. L'année 2014 se présente comme une année transition qui s'annonce comme

difficile à gérer ?

X. B. : Effectivement. Si les choses sont désormais calées pour la période 2015-2020, 2014 sera plus délicate. Une année qu'il faudra gérer par anticipation. En quelques mots, les mécanismes qui vont s'appliquer dans les paiements 2015 vont d'ores et déjà impactés ceux de 2014. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec le ministère. Nous, on prône une évolution progressive afin que cette période ne se transforme pas en une marche supplémentaire.

L'agriculture était ces derniers jours au centre du débat à l'Assemblée nationale. On veut bien entendu parler de la loi d'avenir...

X. B. : Je serai sévère avec cette loi, tout simplement parce que le texte de départ est mauvais. Nous avons proposé des amendements. Au final, peu de choses ont bougé au regard du texte initial. Par exemple au regard du statut d'agriculteur. Je suis vent debout. Nous avons fait des propositions concrètes en expliquant que l'agriculture est multiple, diverse... Mais là, ne pas reconnaître nos métiers à travers des critères économiques, de compétences professionnelles... est à peine croyable. Surtout que l'on nous met sur la table le répertoire MSA ! Je pourrais aussi évoquer l'avenir des interprofessions ou les clauses environnementales imposées dans les baux ruraux. Des points qui devront être revus

en 2^e lecture. Tout n'est pas négatif non plus : on peut saluer quelques avancées. Je pense au foncier et au rôle des Safer.

Le président de la République a tenu mardi une conférence de presse. Si le monde agricole n'a pas été nommé cité, il aura un rôle majeur à jouer dans le redressement productif de la France. Avec comme outil la fameuse Loi d'avenir...

X. B. : Cette Loi, qui se veut d'avenir, prône l'agro-écologie et en fait une doctrine en tant que telle. On est en droit de s'interroger. Nous sommes là face à une double contradiction apparente. Quand on entend mardi le président de la République, on décrypte que l'on nous emmène vers une décroissance de l'agriculture... et donc cela ne répond pas aux objectifs fixés par le Président lui-même. Par ailleurs, les établissements d'enseignement devront systématiser la formation sur l'agro-écologie et l'agriculture biologique. En l'espèce, on nie que l'agriculture repose sur une diversité de marché, de filières... La FNSEA attend désormais du Sénat des améliorations substantielles afin que la loi d'avenir en parle plus et mieux.

L'actualité agricole est aussi dominée par la tenue le mois prochain des États-généraux. C'est quelque part une contre loi, non ?

X. B. : Pas du tout. L'idée est de s'interroger sur comment redonner de nouvelles perspectives, du dynamisme à l'agriculture française afin qu'elle retrouve la place qui est la sienne sur l'échiquier mondial. Aussi, il convient d'expertiser comment on pourrait simplifier les normes qui polluent la vie des exploitants. Enfin, on ne peut échapper à la question du coût du travail... Globalement, on souhaite montrer à nos gouvernants que l'agriculture, à entendre au sens large, reste un secteur d'excellence avec une double entrée : la vie de nos territoires ruraux et l'emploi.

En Franche-Comté, il est une question qui agite les campagnes : la fin des quotas laitiers.

X. B. : C'est un énorme chantier qui suppose de l'investissement, de l'innovation, une capacité à être solidaire sur le plan interprofessionnel... Un chantier qui s'ouvre sur deux dimensions : tout d'abord, comment substituer à une régulation publique une régulation par la voie professionnelle et interprofessionnelle ? Dans votre région, je dirais que l'on est assez à l'aise car je pense que cette régulation fonctionnera sans souci. Surtout que le lait est adossé à des produits forts. Aussi, si l'on se tourne vers l'Ouest, il va falloir formater cette production laitière au regard de ce qui se prépare dans d'autres pays européens. Inévitablement,

il faudra chercher d'autres circuits de différenciation.

Difficile de venir dans la région sans évoquer la montbéliarde. On se souvient de votre agréable surprise lors de votre venue sur les comices en 2012...

X. B. : Vous savez, quand on évoque les races françaises, la montbéliarde est souvent citée en premier. Votre région a une race, un savoir-faire, des éleveurs motivés et passionnés, un marketing ouvert sur le monde... Bref, ce sont des ingrédients de ce qu'on appelle aujourd'hui un territoire d'excellence.

En venant à Baume-les-Dames au congrès de la FDSEA du Doubs le vendredi 24 janvier, vous allez retrouver un visage familial. Celui de votre secrétaire général adjoint, Daniel Prieur...

X. B. : Daniel, ainsi que Philippe Monnet, sont des dirigeants agricoles avec lesquels il est agréable de travailler. Ils savent faire preuve de fiabilité, fond, valeur, constance, clairvoyance. Ils affichent toujours une volonté de jouer collectif. Aussi, ils dégagent une modernité dans l'attitude de la responsabilité. D'ailleurs, il ne se passe pas deux ou trois semaines sans que Daniel ne vienne me voir pour m'exposer telle ou telle idée... ■

Propos recueillis par Ludovic Barbarossa